

Image not found or type unknown



Obligations des gestionnaires immobiliers

Par **ponponauz**, le **05/05/2012** à **18:49**

Bonsoir ! Un gestionnaires de biens immobiliers (locations) n'a t'il pas obligation, en fin d'année, de fournir un relevé des frais, commissions, et autres, au propriétaire ?

Merci pour une éventuelle réponse.

R.P.

Par **janus2fr**, le **06/05/2012** à **08:43**

Bonjour,

Non, pas d'obligation, d'ailleurs la plupart des agences propose ce service contre paiement...